



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 1er Juillet 2010



SECTION PARIS 11

CE N'EST PAS À NOUS DE PAYER POUR LES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE LA POSTE !

La direction vient enfin de nous annoncer le fin mot de l'avenir du site : la DOTC a décidé de nous déplacer définitivement dans le 20ème, dans le centre de distribution déjà existant.

La CGT, qui dénonce la situation scandaleuse du site de Paris 11 depuis des années, appelle tous les postiers du 11ème à se préparer dès maintenant pour imposer leurs exigences.

HISTORIQUE DE LA SITUATION

En effet, cela fait cinq ans que le garage Chemin-Vert est fermé. Le but de La Poste était de vendre cet immense site pour un prix très élevé (48 000 m2 bâtis, soit l'équivalent de l'Opéra Bastille, qui hébergeaient de nombreux services et où nous pouvions garer nos voitures personnelles). Entre-temps, les deux autres parcelles du 21 et du 31 Bréguet ont été vendus. Au 21 Bréguet, des logements sociaux ont été construits, pris en charge par Toit et Joie. Une cantine devait y être aménagée au RDC, derrière le futur guichet Popincourt, actuellement encore en travaux.

Le 31 Bréguet, immeuble où se situe la distribution à l'heure actuelle, a été, lui, vendu à la ville de Paris afin d'y construire des logements sociaux, une crèche et un gymnase. La ville de Paris attend donc toujours que le site soit libéré pour pouvoir procéder aux travaux.

Le projet de démolition du garage Chemin-Vert impliquait au départ une vente de ce site à une société filiale du Crédit Agricole. Le futur centre de distribution devait y être situé en sous-sol, certainement une manière pour La Poste de payer moins cher la location au futur propriétaire. Au dessus, devaient être construits des immeubles hébergeant entreprises et ateliers.

Cette vente n'a finalement pas eu lieu et malgré les pleurnichages de La Poste, qui accuse des associations du quartier d'avoir bloqué le projet, la spéculation immobilière est la raison essentielle de l'arrêt de cette opération.

Propriétaire d'un parc immobilier équivalent à la ville de Grenoble (elle possède 5 millions de M2 sur les 7 Millions qu'elle utilise), La Poste vend depuis des années une partie de ce parc. Elle concentre de ce fait des centres de distribution, notamment en banlieue parisienne et en province Par exemple, à Paris, l'immeuble qui hébergeait Paris 7 a été vendu l'année dernière (le 7ème arrondissement est celui où le prix de l'immobilier est le plus élevé de tout Paris). Du coup les postiers du 7ème ont été déplacés à Bonvin, dans le 15ème.

.../...

ET LES POSTIERS ?

C'est donc le même genre d'opération que la DOTC veut imposer dans le 11ème. On nous annonce un déménagement fin 2011, dans un bureau situé à deux kilomètres de l'arrondissement, et qui plus est, sur une des buttes les plus hautes de Paris. La direction voudrait faire passer cela d'une part comme de la responsabilité de la Mairie, qui ne voudrait plus nous héberger ; d'autre part comme une amélioration, en argumentant que le site de Paris 20 sera entièrement rénové.

Or, la responsabilité de cette situation scandaleuse revient entièrement à La Poste et à ses opérations de spéculation immobilière !

A LA POSTE DE PAYER LA CASSE

Il est évident que nous ne pouvons accepter de subir cette situation et devons exiger dès à présent ce qui nous est dû !

Si toutefois ce projet de déplacement voit le jour, il faut que La Poste en assume toutes les responsabilités.

La CGT appelle tous les postiers à s'organiser et à se mobiliser dès à présent pour imposer :

- ⇒ *des embauches des créations de quartiers pour compenser les temps de trajet très longs qui risquent de nous être imposés, de même que des créations de lignes motorisées supplémentaires. Pour information, actuellement les facteurs du 20ème sont emmenés et ramenés des tournées en camion, vu l'emplacement du site.*
- ⇒ *L'aménagement des horaires pour que l'ensemble de ceux qui travaillent à Paris 11 puisse prendre son service en temps et en heure.*
- ⇒ *Qu'aucun collègue ne subisse de pression pour être muté, ainsi que le laisse déjà entendre Mr Pauliac.*
- ⇒ *Que des compensation financières, bien supérieures à celles que La Poste prétend nous octroyer habituellement quelques 500 euros pour ce genre de « délocalisation », soient allouées aux agents.*

**LA POSTE VEUT LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE :
ELLE VEUT À LA FOIS LE BÉNÉFICE
DE SES SPÉCULATIONS IMMOBILIÈRES ET IMPOSER
AUX POSTIERS TOUTES LES NUISANCES QUE CELA IMPLIQUE.
IL FAUT LUI DIRE DÈS AUJOURD'HUI QUE NOUS NE NOUS
LAISSERONS PAS FAIRE !**

Audience : à Paris 11 comme ailleurs, la direction supprime des emplois et fait payer la note aux postiers !

La CGT a sollicité une audience auprès de la direction de Paris 11 pour reposer le problème du manque de personnel.

L'effectif de Paris 11 serait officiellement de 241, chiffre théorique puisque un grand nombre d'absents y sont comptabilisés. Résultat : que ce soit à la piétonne où les facteurs travaillent régulièrement en « dégradé », aux services arrière où le manque d'effectif est permanent, où aux lignes, c'est tendu en permanence, au point que la direction sollicite les services du CTED pour boucher les trous (Le CTED est un « centre d'entraide », sorte de centre de tri parallèle situé dans le 20ème, dont les collègues sont envoyés à droite et à gauche pour suppléer aux manques.)

Malgré cela, le directeur de Paris 11 continue à prétendre que nous sommes en « surnombre » : il voudrait donc, en plus, qu'on le remercie de garder des agents dont il prétend qu'ils seraient en trop ! Cette situation n'est pas spécifique au 11ème : partout, la direction de La Poste donne comme consigne aux directeurs de déclarer des sureffectifs.

LES CONSÉQUENCES DU MANQUE DE PERSONNEL

Cette politique, qui consiste à nous charger de travail en organisant délibérément le manque de personnel, a un prix : agents fatigués, un nombre important de collègues à disposition en raison de problèmes physiques dus au travail.

La récente lettre du syndicat des médecins de prévention de La Poste à Bailly, qui a eu beaucoup d'écho dans la presse, en témoigne : elle dénonce les conséquences graves des restructurations en cascade et de la pénurie en effectifs. Car nous ne sommes bien souvent plus qu'un pour faire le travail qu'effectuaient 2 collègues il y a quelques années, à un rythme beaucoup plus intense. Rien d'étonnant que nous le ressentions au quotidien et par la dégradation de notre santé !

LA POSTE SE PAIE NOS CONGÉS

UN EXEMPLE CONCRET :

pour imposer la marguerite d'été, la direction avait donné comme argument que les périodes de vacances seraient accordées plus facilement. Or, il n'en est rien, beaucoup peuvent en témoigner qui ne pourront pas partir en juillet-août. L'encadrement essaie d'inciter les agents à prendre un jour par-ci, un jour par-là (c'est d'ailleurs tentant en raison de la fatigue) selon que les secteurs ont du monde en plus ou pas. Ce qui leur permet d'écouler nos congés selon la convenance de La Poste et pas celle des agents.

PRATIQUE NOUVELLE :

sous prétexte « d'arranger » les collègues, certains encadrants nous incitent à prendre des jours de repos, obligeant ceux qui restent à faire la marguerite (sans compensation qui plus est...). L'argument choc étant que ça renforcera la prime d'équipe. Or, le résultat, c'est que La Poste ne débourse du coup plus un centime pour payer nos congés ! Les quelques dizaines de d'euros de prime d'équipe (quand on les a...) ne sont donc rien à côté des bénéfices supplémentaires qu'enregistre La Poste avec ce système.

